



Mission d'audit et d'expertise pour la refonte des dispositifs d'attribution et de suivi de la marque « Accueil du parc naturel régional de Camargue » Pour les centres de tourisme équestre et les manades de taureaux accueillant du public - 2010

Parc Naturel Régional de Camargue - Contact : Dominique Vergnaud – responsable du pôle économie locale



Contexte :

Le Parc Naturel Régional de Camargue, s'est lancé dès les années 2000 dans la mise en œuvre de la marque parc à travers une première démarche reconnue en 2003 auprès des Manades de taureaux accueillant avec le public puis dans un deuxième temps en 2006 avec les établissements de tourisme équestre. Il compte aujourd'hui au total 17 prestataires labellisés « Accueil du Parc ».

Le PNR de Camargue souhaite réactualiser les Chartes et les référentiels de la marque « Accueil du Parc naturel de Camargue » au regard des nouvelles obligations nationales.

Objectifs :

- Mettre à jour les outils de marquage « Accueil du PNR Camargue » des manades de taureaux et des centres équestres de tourisme selon les nouvelles exigences nationales
- Réengager fortement la démarche par les audits des 18 prestataires de tourisme équestre et les manades
- Améliorer et finaliser collectivement les outils (chartes et référentiels) et l'ensemble de la démarche

Méthodologie utilisée :

- Travail de terrain auprès des centres de tourisme équestres du PNR
- Elaboration d'une grille d'audit pour la marque « Accueil du Parc Naturel Régional de Camargue »
- Entretiens en face à face

Résultats obtenus :

- Réactualisation des référentiels de la Marque Parc
- Adaptation de la méthodologie et du dispositif d'accompagnement des professionnels,
- Réalisation des audits de labellisation, rédaction des rapports et des plans d'actions.

Montant global : 20 650 € HT



PARC NATUREL RÉGIONAL
DE CAMARGUE

